



L'ÉGALITÉ

de Roubaix Tourcoing



ABONNEMENTS

| | | | |
|------------|-----------|-------|-----------|
| Trois mois | 6 fr. 50 | 1 an | 12 fr. 50 |
| Six mois | 10 fr. 50 | 2 ans | 22 fr. 50 |

Les abonnements sont reçus dans tous les bureaux de poste.

RÉDACTION ET ANIMATION
ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Roubaix, 12, TOURCOING
Adresser les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX

ANNONCES
A ROUBAIX, 12, Grande-Rue.
A TOURCOING, 13, Rue Desurmont.
A LILLE, 28, Rue de Fives.

BULLETIN DU JOUR

Les maîtres-répétiteurs

La Chambre vient, par son vote, de priver de leurs droits politiques les maîtres-répétiteurs, ces prolétaires de l'enseignement, considérés par la majorité du Parlement comme des parias parmi les parias.

En s'associant à l'odieuse mesure que M. Rambaud, ministre de l'Instruction publique, a prise contre les maîtres-répétiteurs, la Chambre a donné un nouveau gage de sa soumission à la réaction cléricale.

Ce vote, véritablement honteux, montre tout le chemin que cette Chambre a fait en arrière et combien elle s'est éloignée de l'esprit républicain et laïque dont s'honorèrent ceux qui arrachèrent le pays à l'Ordre moral.

La même invitation a été faite au président de la République française. C'est ce qui a fait courir le bruit à Bruxelles d'une entrevue de Guillaume II avec le président français.

Il est certain, fait observer le *Tagblatt*, que le roi des Belges a depuis longtemps le désir de ménager une pareille entrevue, mais il ne veut savoir s'il réussira. Nous considérons qu'à nous, que du fait qu'une invitation a été simultanément adressée aux deux chefs d'Etat, il est bien hasardeux de conclure qu'il devait avoir une entrevue ensemble.

NOTRE SOCIALISME

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE MONTPELLIER

Montpellier, 23 mars.

La liste républicaine composée de 9 radicaux, 7 radicaux socialistes et ouvriers, a été élue avec 1,900 voix de majorité contre la liste conservatrice.

Les conservateurs sont donc délogés de la municipalité où ils avaient pénétré aux élections des 3 et 10 mai 1896.

FELIX FAURE ET L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE
Paris, 23 mars.

Le *Tagblatt* de Berlin annonce que le comte de Flass, de Vienne, va représenter le roi des Belges aux fêtes de l'Exposition internationale qui doit avoir lieu cet été à Bruxelles.

LE PARLEMENT

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

AVANT LA SÉANCE

Paris, 23 mars.

La Chambre va aborder aujourd'hui la discussion sur l'emprunt de Madagascar. L'Instruction de l'affaire Arton continue à défrayer toutes les conversations. On croit que la demande de poursuites ne sera pas déposée avant samedi. A ce sujet, circulent les nouvelles les plus contradictoires.

L'opinion générale est qu'il faut en finir au plus tôt avec cette affaire du Panama.

La proposition Michelin
La commission d'initiative, ainsi qu'on devait s'y attendre, a conclu au rejet de la prise en considération d'une proposition du citoyen Michelin et de plusieurs députés socialistes ayant pour objet d'indiquer le gouvernement à présenter à la Chambre un projet de loi sur la loi d'indemnité, abrogation de l'ancien et de la séparation des Eglises et de l'Etat.

Cette Chambre tend à manifester de plus en plus ses sentiments cléricaux.

Soumission silencieuse
La Chambre est tellement soumise aux caprices de M. Méliès que le ministre finit par ne plus se gêner.

Hier, au début de la séance on a fait voter aux députés un projet de loi portant ratification d'un décret rendu le 16 janvier 1897, en exécution de la loi de finances du 29 décembre 1882, et qui a ouvert au ministre des travaux publics, au titre du budget annexe des chemins de fer de l'Etat, pour l'exercice 1896, un crédit supplémentaire de 40,000 fr.

Or la Chambre était en séance le 16 janvier. Le ministre avait le devoir de soumettre le projet à son vote avant d'en disposer par décret.

Mais, pourquoi tant de déférence ? Le cabinet fait d'aujourd'hui ce qu'il lui convient, et la Chambre approuve sans que cela lui permette de s'opposer à l'acte de son gouvernement. D'ailleurs, elle a voté sans objection, et elle a bien fait.

La majorité est résignée à tout subir, mais on ne peut pas lui demander d'approuver l'attitude sur les humiliations qu'elle essuie si héroïquement.

UN COUP DE BOURSE

Paris, 23 mars.

Un nouveau coup de Bourse se prépare. Ou plutôt c'est un coup de Jarnac que la France va être victime.

Il s'agit de l'emprunt contracté en 1895 par le roi de Madagascar, dont notre pays a été gratifié sans qu'il ait accepté la responsabilité.

Comment donc ! mais nous ne demandons pas mieux, va répondre, sans aucun doute, la Chambre panamiste qui a déjà vendu notre honneur pour quelques bords de la Dette ottomane.

On va procéder, comme toujours, avec l'habituelle qui caractérise nos financiers officiels : Jugez-en.

La colonie de Madagascar — représentée par qui ? on ne le dit pas — demande, parait-il, aux Chambres françaises, l'autorisation de convertir son emprunt et de procéder à l'émission d'obligations amortissables en soixante années, garanties par le gouvernement de la République.

Naturellement, la garantie une fois accordée, les quinze ou dix-huit millions de la Dette vont être affectés à un tour de main sous forme d'obligations amortissables. D'autant que ces obligations sont toujours émises à un taux d'intérêt supérieur au taux normal de la rente.

D'ailleurs, jamais ! C'est comme les bons du Trésor, amortissables, eux aussi, par le Trésor, et qui ne sont jamais payés.

Toutes ces exhortations budgétaires s'accomplissent, et, quand elles arrivent à former un chiffre respectable de plusieurs centaines de millions, un beau jour, un ministre des finances monte à la tribune pour vous dire :

« Messieurs, il est vraiment insensé de fournir une rente de quatre ou quatre et demi pour cent aux porteurs d'obligations amortissables, alors qu'un emprunt d'un petit milliard nous permettrait de les déléguer immédiatement et de convertir lesdites obligations en dette ferme pour laquelle l'intérêt n'est que de deux et demi ou trois pour cent. Il y a une économie sérieuse à réaliser pour le pays ; vous ne la refusez pas ? »

Voilà le piège. D'emprunt, ils se défendent comme de beaux diables d'en vouloir faire : c'est d'une conversion qu'il s'agit.

Et la dette de la France se grossit ainsi d'un milliard de plus. Le gouffre plus large et plus profond se creuse sous nos pas, la honteuse lanqueroute apparaît chaque jour plus nettement comme solution inévitable.

Le peuple a beau travailler, le petit commerce a beau consentir à des charges plus lourdes ; tout est or, fait de sucre, de privations et d'existence sacrifiée, est impitoyablement drainé vers cet abîme où la France elle-même est menacée de disparaître à son tour.

Tous ministres, nos députés et nos sénateurs nous y passent d'un cœur léger, chacun négligeant un but : acquiescer à la responsabilité de chacun n'ayant qu'une devise : emprunter au cynisme au nom de la Da Barry : « Après moi le déluge ».

L'ouragan avant le terme les ne reconstruit pas la Révolution, que leur imprvoyance aura déclinée : E. R.

ARTON ET LE PANAMA

Paris, 23 mars.

Il faut s'attendre d'ici à la fin de la semaine, à de graves événements. Des citations à témoin ont déjà été envoyées aux députés désignés par Arton comme ayant reçu de l'argent. M. Le Poittevin leur montrera les lettres qu'elles ont écrites, ainsi que les reçus qu'elles ont acquittés.

En ce qui concerne les demandes en autorisation de poursuites, on nous affirme qu'elles ne seront pas déposées avant samedi.

M. Le Poittevin persiste à affirmer que les papiers qu'il a rapportés de Londres sont des preuves accablantes contre plusieurs personnages politiques.

Depuis samedi, le juge ne s'occupe plus que des questions de détail. Il rédigera avec des explications très complètes, les noms des membres du Parlement avec lesquels il s'est trouvé en relations dans le courant de l'année 1887 et au commencement de l'année 1888, c'est-à-dire avant le vote intéressant la nouvelle émission de la Compagnie du Panama.

Le juge va ouvrir une information judiciaire sur les personnes désignées par Arton et contre lesquelles il possède des preuves matérielles.

Le nombre des députés qui voteront l'émission des obligations à lots, le 23 avril 1888, et qui appartenent encore à la Chambre n'est pas de 41, comme on l'a dit par erreur, mais bien de 15. Voici leurs noms :

REPUBLICAINS. — MM. Arnaud, Audiffred, Pierre Alpy, Basty, Bastid, Beaujeu, Boissy d'Anglas, Bourrier, Léon Bourgeois, Bourillon, Antide Boyer, Crémieux, Charonnet, Chavot, Depierre, Deschanel, Leveillé, Etienne, Florentin, Frebault, Hubbard, Louis Leroy, Jourdan, Julien, de Lacretelle, Arthur Leroy, Levé, Maguion, Milochau, Pelléan, Rouvier, Royer, Séménac, Thomson, Viger.

DROITE. — MM. Arnoux, Bandy d'Asson, Bourgeois (Vendée), Delafosse, de Bodan, Galpin, baron Gérard, de la Bourdonnaye, de Lanjuinais de Lagetaye, de Rohan, de Lévis-Mirepoix, Lorois, de Maclean de Mun, Cusiné d'Ornano, Louis Paey, Paulmier, Prax - Paris, Raulin, Serph, de Soland, Taillandier, de Witt.

BOULANGISTES. — MM. Clovis-Hugues, Laporte et Michelin.

Sur les 41 parlementaires, dont les noms seraient été fournis par Arton, 30 n'ont pas été réélus en 1892, 40 sont morts et 11 absents, encore, dont 10 à la Chambre et 1 au Sénat.

Les couloirs de la Chambre étaient fort animés hier. On s'entretenait surtout de l'affaire Arton. D'aucuns, qui se prétendaient et qui, ma foi, paraissent bien renseignés, disaient qu'une quarantaine de parlementaires seraient impliqués dans les poursuites que le parquet va tenter. D'autres ne savaient qu'à huit les demandes en autorisation de poursuites qui se sont faites à la Chambre. Parmi ces huit parlementaires on citait plusieurs opportunistes éminents. Les autres corrompus ne sont plus députés ou bien encore sont morts.

Tout le monde, en somme, était d'accord pour penser et dire que puisque cette mal-

ÉTRANGER

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES EN ITALIE

Rome, 23 mars.

Ce qui caractérise les élections du 21 mars, c'est l'écroulement des crispiniens et la victoire des socialistes. La majorité ministérielle comprendra environ 300 membres ; l'opposition libérale (ancien groupe Crispi) n'aura plus que 75 membres environ. Les radicaux ou républicains conserveront leurs sièges. Les socialistes gagnent cinq sièges et tous les chefs sont réélus ; ils sont en ballottage dans plusieurs autres et des conscriptions et ont des chances très sérieuses de passer.

La défaite des crispiniens rend définitivement impossible tout retour de l'ancien dictateur. On le dit, quoique réçu, décidé à rester éloigné de la scène parlementaire.

Au ministère, on se montre inquiet du progrès de l'idée socialiste en Italie.

MM. Giolitti ou Sonnino sont indiqués comme les successeurs éventuels du gouvernement actuel.

LES DÉGATS CAUSÉS PAR LA CAVALERIE

Paris, 23 mars.

Le ministre de l'intérieur avait transmis au ministre de la guerre des protestations formulées par un certain nombre de chambres consulaires d'agriculture contre les incursions offensives des corps de cavalerie au cours de leurs exercices de service en campagne.

Pour y donner suite, l'état-major général a établi une nouvelle instruction prescrivant d'éviter à l'avenir des manœuvres pouvant causer des dégâts à des habitants et des dégâts à la culture.

D'autre part, afin d'éviter le retour de fâcheux accidents pendant les manœuvres à double action, il est interdit aux parcs adresses — singulière image de la guerre — de trop se rapprocher et de faire des prisonniers !

LA RÉFORME DE L'INSTRUCTION CRIMINELLE

Paris, 23 mars.

Un des phénomènes les plus caractéristiques de l'époque est sans doute, c'est la rapidité avec laquelle on se précipite à l'œuvre. Il y a quelques semaines à peine, on se préoccupait de la réforme de la procédure pénale, tout le monde s'émouvait, la presse publie des articles sensationnels, les Chambres sont saisies de projets de réforme du code d'instruction criminelle, et on en est resté là. Des événements nouveaux surgissent. L'actualité de la veille cède la place à l'actualité du jour et l'on attend que de nouveaux événements montent à la surface pour ramener l'attention des pouvoirs publics sur une réforme qui devrait être réalisée depuis longtemps.

Un de nos confrères raconte, hier matin, une série de faits judiciaires déjà anciens et vraiment insolites ; mais pourquoi remonter si haut, sans de fait nouveaux et récents, qui y avait mieux à faire encore que de révoquer, ou de déplacer les juges d'instruction, qu'il fallait en assurer la publicité de l'instruction.

Espérons que la Chambre discutera sans retard le projet de réforme de l'instruction criminelle, dont elle est depuis longtemps saisie.

LA PÊTE DU 1er MAI À LONDRES

Londres, 23 mars.

Le comité de la démonstration internationale du 1er Mai, dans sa première réunion, a décidé de faire une démonstration monstre à Hyde-Park, le samedi, jour même du 1er mai.

LA GRÈVE DU NORD-EST EN ANGLETERRE

Londres, 23 mars.

Les mécaniciens de la Clyde et du Nord-Est se mettent en grève samedi prochain si les patrons maintiennent la décision qu'ils ont prise de renvoyer ce jour là un quart de leurs ouvriers.

Les grévistes seraient alors au nombre de 14,000 environ.

LA SANTÉ DE LORD SALISBURY

Londres, 23 mars.

La *Press Association* annonce que lord Salisbury est beaucoup mieux ; hier, il a pu s'occuper des affaires urgentes, et aujourd'hui il ne se lève.

INFORMATIONS

(Par Service Spécial)

INTERIEUR

REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 23 mars.

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

Le Conseil a été consacré à l'examen de la situation en Orient et à l'expédition des affaires courantes.

MOVEMENT ADMINISTRATIF EN PRÉPARATION

Paris, 23 mars.

On annonce qu'un mouvement administratif assez sérieux est en préparation, mais il est peu probable, dit-on, qu'il puisse avoir lieu avant la session d'avril des Conseils généraux.

OFFICIERS MARINIERS ET QUARTIERS-MAÎTRES

Paris, 23 mars.

Les officiers mariniers et les quartiers-maîtres des équipages de la flotte peuvent être portés de la deuxième à la première classe de leur grade, après six mois d'embarquement à bord de bâtiments armés.

Mais, comme l'avancement en grade est des plus lents, il en résulte que les trois quarts des excellents matelots sont de première classe.

Cette proposition est jugée excessive au point de vue budgétaire, et nous apprenons que le ministre a l'intention d'élever la durée de l'embarquement nécessaire pour obtenir l'avancement de classe.

LES MESURES CONTRE LA PESTE À BOMBAY

Bombay, 23 mars.

La population indigène fait une forte opposition aux mesures d'isolement nécessaires par la peste.

Le foule a attaqué hier et brisé la voiture d'ambulances municipales qui transporte les malades à l'hôpital. La police arriva à temps pour empêcher un émeute.

Les mahométans ont envoyé une députation demandant que les mesures d'isolement ne s'appliquent pas à eux.

LA PÊTE DU 1er MAI À LONDRES

Londres, 23 mars.

Le comité de la démonstration internationale du 1er Mai, dans sa première réunion, a décidé de faire une démonstration monstre à Hyde-Park, le samedi, jour même du 1er mai.

LA GRÈVE DU NORD-EST EN ANGLETERRE

Londres, 23 mars.

Les mécaniciens de la Clyde et du Nord-Est se mettent en grève samedi prochain si les patrons maintiennent la décision qu'ils ont prise de renvoyer ce jour là un quart de leurs ouvriers.

Les grévistes seraient alors au nombre de 14,000 environ.

LA SANTÉ DE LORD SALISBURY

Londres, 23 mars.

La *Press Association* annonce que lord Salisbury est beaucoup mieux ; hier, il a pu s'occuper des affaires urgentes, et aujourd'hui il ne se lève.

LE PLUS GROS CONSCRIT DE FRANCE

Paris, 23 mars.

Lundi à eu lieu à Paris la révision des conscrits du 1er arrondissement, par lequel les noms des conscrits de l'année 1896 ont été inscrits sur le rôle de la commune.

Il y avait eu 10,000 conscrits en 1895, mais en 1896, on n'en comptait que 7,000.

Il y avait eu 10,000 conscrits en 1895, mais en 1896, on n'en comptait que 7,000.

Il y avait eu 10,000 conscrits en 1895, mais en 1896, on n'en comptait que 7,000.

LE PLUS GROS CONSCRIT DE FRANCE

Paris, 23 mars.

Lundi à eu lieu à Paris la révision des conscrits du 1er arrondissement, par lequel les noms des conscrits de l'année 1896 ont été inscrits sur le rôle de la commune.

Il y avait eu 10,000 conscrits en 1895, mais en 1896, on n'en comptait que 7,000.

Il y avait eu 10,000 conscrits en 1895, mais en 1896, on n'en comptait que 7,000.

Il y avait eu 10,000 conscrits en 1895, mais en 1896, on n'en comptait que 7,000.

LE PLUS GROS CONSCRIT DE FRANCE

Paris, 23 mars.

Lundi à eu lieu à Paris la révision des conscrits du 1er arrondissement, par lequel les noms des conscrits de l'année 1896 ont été inscrits sur le rôle de la commune.

Il y avait eu 10,000 conscrits en 1895, mais en 1896, on n'en comptait que 7,000.

Il y avait eu 10,000 conscrits en 1895, mais en 1896, on n'en comptait que 7,000.

Il y avait eu 10,000 conscrits en 1895, mais en 1896, on n'en comptait que 7,000.

LE PLUS GROS CONSCRIT DE FRANCE

Paris, 23 mars.

Lundi à eu lieu à Paris la révision des conscrits du 1er arrondissement, par lequel les noms des conscrits de l'année 1896 ont été inscrits sur le rôle de la commune.

Il y avait eu 10,000 conscrits en 1895, mais en 1896, on n'en comptait que 7,000.

Il y avait eu 10,000 conscrits en 1895, mais en 1896, on n'en comptait que 7,000.

Il y avait eu 10,000 conscrits en 1895, mais en 1896, on n'en comptait que 7,000.

LE PLUS GROS CONSCRIT DE FRANCE

Paris, 23 mars.

Lundi à eu lieu à Paris la révision des conscrits du 1er arrondissement, par lequel les noms des conscrits de l'année 1896 ont été inscrits sur le rôle de la commune.

Il y avait eu 10,000 conscrits en 1895, mais en 1896, on n'en comptait que 7,000.

Il y avait eu 10,000 conscrits en 1895, mais en 1896, on n'en comptait que 7,000.

Il y avait eu 10,000 conscrits en 1895, mais en 1896, on n'en comptait que 7,000.

LE PLUS GROS CONSCRIT DE FRANCE

Paris, 23 mars.

Lundi à eu lieu à Paris la révision des conscrits du 1er arrondissement, par lequel les noms des conscrits de l'année 1896 ont été inscrits sur le rôle de la commune.

Il y avait eu 10,000 conscrits en 1895, mais en 1896, on n'en comptait que 7,000.

Il y avait eu 10,000 conscrits en 1895, mais en 1896, on n'en comptait que 7,000.

Il y avait eu 10,000 conscrits en 1895, mais en 1896, on n'en comptait que 7,000.

LE PLUS GROS CONSCRIT DE FRANCE

Paris, 23 mars.

Lundi à eu lieu à Paris la révision des conscrits du 1er arrondissement, par lequel les noms des conscrits de l'année 1896 ont été inscrits sur le rôle de la commune.

Il y avait eu 10,000 conscrits en 1895, mais en 1896, on n'en comptait que 7,000.

Il y avait eu 10,000 conscrits en 1895, mais en 1896, on n'en comptait que 7,000.

Il y avait eu 10,000 conscrits en 1895, mais en 1896, on n'en comptait que 7,000.